

MONTAGNE Pierre, 20-01-1889



Pierre MONTAGNE

Mort pour la France le 23-06-1915 (Souain-Perthes-lès-Hurlus, 51 - Marne, France)

Né(e) le/en 20-01-1889 à Bram (11 - Aude, France)

26 ans, 5 mois et 3 jours

Carrière

Grade	caporal
Unité	80e régiment d'infanterie (80e RI)
Classe	1909
Bureau de recrutement	Carcassonne (11)
Matricule au recrutement	483

Mémoire HOM

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom MONTAGNE

Prénoms Pierre

Grade Caporal

Corps 80^e Regt d'Infanterie

N^o 45255 au Corps. — Cl. 1909

Matricule. 483 au Recrutement Carcassonne

Mort pour la France le 23 Juin 1915

à Perthes-lès-Hurlus (Marne)

Genre de mort Qui a l'honneur

Né le 20 Janvier 1889

à Bram Département Aude

Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon). }
à défaut rue et N^o.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le _____

par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le 4 février 1916

à Carcassonne (Aude)

N^o du registre d'état civil _____

109-703-1022. [26434]

Militaires décédés au cours de la Seconde Guerre mondiale

Base de données des militaires décédés au cours de la Seconde Guerre mondiale, conscrits et militaires d'active, soldats réguliers et résistants

Le ministère des Armées met en ligne sur le site Mémoire des hommes le fichier d'état civil militaire de la Seconde Guerre mondiale.

Cette initiative utile mérite d'être saluée, en évitant toutefois de se méprendre. Les éléments ici présentés rassemblent en effet l'ensemble des militaires morts durant les opérations qui se sont déroulées, sur des fronts assurément multiples, entre 1939 et 1945. Ils intègrent tant les soldats qui se battirent sous la croix de la Lorraine que les militaires des forces vichystes engagés au Levant ou en Afrique du Nord. Ils mêlent coloniaux et métropolitains, conscrits et militaires d'active, soldats réguliers et résistants – quand ces derniers bénéficièrent d'un statut militaire à l'instar de Jean Moulin. Cette diversité ne signe en rien un jugement moral. Les auteurs du site, en d'autres termes, n'ont pas voulu créer un mémorial virtuel visant à saluer l'ensemble des soldats tombés. Ils ont plus prosaïquement souhaité mettre à la disposition des familles et des chercheurs – généalogistes notamment – une base permettant de retracer des itinéraires individuels. La consultation répondra, du moins espérons-le, à ces attentes plurielles. Les fiches, élaborées à partir des dossiers d'instruction, comprennent principalement le nom, le prénom, l'unité, la date, le lieu et le département de naissance, ainsi que la date, le lieu et la cause du décès – auxquels s'ajoute la mention « **Mort pour la France** » quand elle a été délivrée. Ainsi, cet outil aisément accessible permettra de répondre à bien des interrogations que se posent tant les proches que les historiens.



Olivier Wieviorka, professeur d'histoire contemporaine à l'Ecole normale supérieure de Cachan.



Faire une recherche

[Précédent](#)

n°12/300

[Suivant](#)

Eugène Joseph Emile ALQUIER

Décédé(e) le 19-07-1944 (Maquis du Lot à Gignac)

Né(e) le/en 19-03-1924 à Villesèque des Corbières - Aude (11 - Aude, France)

20 ans, 4 mois et 0 jour

Carrière

Statut militaire

Unité 3 e Rgt de garde

Mention Information non connue

Cause du décès disparu

Sources Service historique de la Défense, Caen

Cote AC 21 P 6410

4. Les Archives départementales

Rolle des Garçons Sujets atores
 Les Part Sujets L'ordonnance du Roy du
 17^{bre} 1784 la Cille de Mousing L'intendant du
 26^{me} Janvier 1785 pour y tenir L'Etat du mois
 de mars à Roquefeuil

blanc Michel fouquerne fil d'feu Leon
 infirme pierre pataved fil d'feu Rozidore
 blanc Sylaire Benet fil d'françois
 infirme Jean pierre Benet fil d'françois
 partie Gardant plus de 50 sols a d'aine
 count Baptiste utega fil d'feu antoine
 count Etienne utega fil d'feu antoine
 count Jean fouquerne fil d'ambroise
 count Mathieu marthe fil d'Cecille. *NCIT*
 en 17 ans Jean alazet fil d'paul
 count Joseph Rabat fil d'jean
 d'bonneur Jean paul Benet fil de marc. -
 d'bonneur

Pour Consul le Consuliers protiques fouquierne
 Contiffours avisés par le d'Etat pp d'prie Contiffours
 des Garçons Sujets au sort, avec toute la f' d'Etat
 la f' d'Etat de Roquefeuil le 6 mars 1785
 Benet consul mairne fouquerne co d'elsof
 Rabat utega Rozidore Consuliers

blanc Michel fouquerne fil d'feu Leon
 infirme pierre pataved fil d'feu Rozidore
 blanc Sylaire Benet fil d'françois
 infirme Jean pierre Benet fil d'françois
 partie Gardant plus de 50 sols a d'aine
 count Baptiste utega fil d'feu antoine

4 C 17 – Liste des jeunes gens soumis au tirage au sort, 1785.

J'ai devant vous François Martin Rivet
 Membre du Conseil du Département de l'Ain
 Commissaire Nommé à l'effet de procéder à
 la formation d'une Compagnie de volontaires
 de ce Département. Je suis pressenti —
 Les Citoyens y après en nommer
 J'ovis

Cabar vingt^e cens, paul fabre, vingt -
deux, pierre d'oumail vingt cens. Partant
la pluralité relative et absolue des suffrages
écrits en leur faveur ils auroient été proclamés
Capitaines

Lecture à eux faite du procès
Verbal ils ont déclaré Contre Perite
et ont signé avec nous et notre Secrétaire
Suffice Soussignée -

1 L 1054 Listes des volontaires enrôlés et procès-verbaux d'organisation des unités, 1791-1793.

Tableau servant a l'inscription Des volontaires Dela Garde
Nationale De la Commune de Segrins Minervois En etat de Porter les
armes pour la sùreté extérieure et intérieure De l'etat et pour le maintien
de la constitution suivant le decret De l'Assemblée nationale Du vingt
un juin 1791, lequel decret ayant été lu, publié et affiché Dans la
Commune dudit Segrins le Sixieme juillet De la dite année 1791

Noms Des citoyens volontaires inscrits Dans le Registre	age	Marie	Nombre D'enfants	Observation
Charles Assier	30 ans	Marie	3 enfants	absent restant a Béziers un dans les volontaires
Joseph Merlae Père	30 ans	Marie	1 enfant	
Bernard Calmiche	33 ans	Marie	3	
J ^e François Epulluc	23 ans	Marie		ayant fait une campagne
Noel Mary fils	21 an			ayant fait une campagne
Jacques Sigeau fils	18 ans	Marie		
Jean Becker fils	29 ans	Marie		absent Restant a Nîmes
Antoine Vieu	31 an	Marie	2	
Bernard Gasme	41 ans	Marie	3	
Nicolas Sicaud fils	19 ans			
Adrien Bertrand	19 ans			
Jean Balente Père	50 ans	Marie	5	ayant un fils aux volontaires
Antoine Sigeau fils	22 ans			ayant fait une campagne
Antoine	21 an			actuellement aux volontaires
J ^e Anusfat	25 ans	Marie	2	
Joseph Dubois	32 ans			
Louis Roussel	26 ans	Marie	2 enfants	
Bernard Luc Marie	26 ans	Marie	2	
Jacques Badelle fils	21 an			actuellement dans la garde nationale
Antoine Luc Sigeau	25 ans	Marie	1	
Gabriel Soum	26 ans	Marie	2	absent Restant a Nîmes
Jean Gallabert	26 ans			absent Restant a Carcassonne
Philippe J ^e Dec	21 an			dans la troupe de ligne
Bertrand Luc	29 ans	Marie		

Tableau servant a l'inscription Des volontaires Dela Garde
Nationale De la Commune de Segrins Minervois En etat de Porter les
armes pour la sùreté extérieure et intérieure De l'etat et pour le maintien
de la constitution suivant le decret De l'Assemblée nationale Du vingt
un juin 1791, lequel decret ayant été lu, publié et affiché Dans la
Commune dudit Segrins le Sixieme juillet De la dite année 1791

Noms Des citoyens volontaires inscrits Dans le Registre	age	Marie	Nombre D'enfants	Observation
Charles Assier	30 ans	Marie	3 enfants	absent restant a Béziers un dans les volontaires
Joseph Merlae Père	30 ans	Marie	1 enfant	
Bernard Calmiche	33 ans	Marie	3	
J ^e François Epulluc	23 ans	Marie		
Noel Mary fils	21 an			ayant fait une campagne
Jacques Sigeau fils	18 ans			ayant fait une campagne
Jean Becker fils	29 ans	Marie		
Jean Gasme	29 ans	Marie		absent Restant a Nîmes

1 L 1054 Listes des volontaires de la Garde nationale

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

CANTON de *Bélcaire*

Copie!
ETAT DES CONSCRITS du Département de l'Aude, qui ont concouru ou dû

concourir à la formation des Bataillons auxiliaires.

N. ^{os} D'ORDRE.	COMMUNES.	N O M S.	PRÉNOMS.	CLASSE DE CONSCRIPTION à laquelle il appartient.	L'INDIVIDU a-t-il été reconnu par le Jury incapable de servir? En a-t-il obtenu un délai pour rejoindre? Ne s'est-il pas présenté? S'il s'est présenté, dans l'organisation de quel Corps a-t-il été compris?
1 ^{er}	<i>Bélcaire</i>	<i>Meïou</i>	<i>marc antoine</i>	1 ^{re} classe <i>servir 2^{me} dép. au 26^{me} rég. au 8^{me}</i>	<i>ajout obtenu une dispense provisoire de trois mois sous la quatrième fois dont la dernière du 26^{me} Rég. d'inf. d'inf.</i>
2 ^{er}	<i>Bélcaire</i>	<i>Péloz</i>	<i>Jean antoine</i>	<i>idem</i>	<i>présenté au dépôt</i>
3 ^{er}	<i>idem</i>	<i>Fournie</i>	<i>J^{re} Pierre</i>	<i>idem</i>	<i>présenté au dépôt & parti sous l'armée</i>
4 ^{er}	<i>idem</i>	<i>Villac</i>	<i>Philippe</i>	<i>idem</i>	<i>présenté au dépôt & parti sous l'armée</i>
5 ^{er}	<i>idem</i>	<i>Tousteu</i>	<i>Benoit Chir</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>
6 ^{er}	<i>idem</i>	<i>causson</i>	<i>J^{re} Baptiste</i>	2 ^{me} classe	<i>ajout obtenu sous la seconde fois une dispense de trois mois dont la dernière date du 26^{me} Rég. d'inf. d'inf. présenté au dépôt</i>
7 ^{er}	<i>idem</i>	<i>Carale</i>	<i>Vincent</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>
8 ^{er}	<i>idem</i>	<i>Montagne</i>	<i>Etienne</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>
9 ^{er}	<i>idem</i>	<i>Tousteu</i>	<i>Benoit</i>	<i>idem</i>	<i>son nom envoyé à la commission militaire ne étant jamais présenté</i>
10 ^{er}	<i>idem</i>	<i>Tousteu</i>	<i>Guillaume</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>
11 ^{er}	<i>idem</i>	<i>cap dit</i>	<i>Jean</i>	3 ^{me} classe	<i>présenté au dépôt</i>
12 ^{er}	<i>idem</i>	<i>marthe</i>	<i>Jean Louis</i>	<i>idem</i>	<i>son nom envoyé à la commission milit^{re}</i>

Sous-séries de la Série R

- 1 R « Préparation militaire et recrutement de l'armée »
- 2 R « Organisation de l'armée »
- 3 R « Anciens combattants et victimes de guerre »
- 4 R « Garde nationale et autres corps spéciaux »
- 5 R « Gendarmerie »
- 6 R « Sapeurs-Pompiers »
- 7 R « Marine et garde-côtes »
- 8 R « Occupation de la France par les armées ennemies »
- 9 R « Prisonniers de guerre ennemis »
- 10 R « Organismes temporaires du temps de la Première Guerre mondiale »

le Armée.

c. d'Esart

EXTRAIT MORTUAIRE.

Hôpital militaire de *S^t Cyriae*

Du Régistre des décès du dit hôpital il été extrait ce qu'il suit:

Le Sieur *Arnaud Condomi* Soldat au
88^{eme} Regt. d'Infanterie de ligne
natif de *Silabre* département de *Laude*
entré au dit hôpital le *29* du mois de *8^{bre} 1806*
et y est décédé ce jourd'hui *quatorze* du mois de *Mai 1807*
par suite de *Blasure, qu'il a reçu à la Bataille*
de Jena le 14 Octobre 1806

Le soussigné Econome de l'hôpital militaire de *S^t Cyriae*
certifie le présent extrait véritable et conforme au régime des
décès du dit hôpital

à *Esart* le *quatorze Mai 1807*

Geuffenhauer

Nous Commissaire des guerres chargé de la police de l'hôpi-
tal militaire d' *Esart* certifions que la signa-
ture ci-dessus est celle de Monsieur *Geuffenhauer* Direc-
teur du dit hôpital, et que foi doit y être ajoutée

à *Esart* le *1^{er} Juillet 1807*
DE LA GUERRE.

Arnaud Condomi

MODÈLE N.º 8.
Art. 97 de l'Instruction.

HiHiHi

1	Alaigne	Limoux 1	1.^o <i>Joffe</i> 2.^o <i>Jacques</i> 3.^o	Fils de <i>Jean</i> domiciliés à <i>ferrouillet</i> département d <i>l'auze</i> à <i>ferrouillet</i> département d <i>l'auze</i> canton d <i>Alaigne</i> cheveux <i>Châtornin</i> yeux <i>Châtornin</i> nez <i>petit</i> menton <i>pointu</i> teint <i>basané</i> et de <i>Esther Crune</i> canton d <i>Alaigne</i> né le 22 <i>mai</i> 1796 canton d <i>Alaigne</i> résidant à <i>ferrouillet</i> dép. d <i>l'auze</i> sourcils <i>Châtornin</i> front <i>bas</i> bouche <i>propre</i> visage <i>long</i> marques particulières	<i>P. H. Arateau</i>	1, 5
2	Alaigne	Limoux 2	1.^o <i>Donat</i> 2.^o <i>Jean</i> 3.^o	Fils de <i>Germain</i> domiciliés à <i>Grindler</i> département d <i>l'auze</i> à <i>Grindler</i> département d <i>l'auze</i> canton d <i>Alaigne</i> cheveux <i>Châtornin fon</i> yeux <i>gris</i> nez <i>court</i> menton <i>ronde</i> teint <i>rosé</i> et de <i>Chapeau jeune</i> canton d <i>Alaigne</i> né le 21 <i>dec</i> 1796 canton d <i>Alaigne</i> résidant à <i>Grindler</i> dép. d <i>l'auze</i> sourcils <i>Châtornin</i> front <i>bas</i> bouche <i>grande</i> visage <i>roux</i> marques particulières <i>marque de la petite</i> <i>reine</i>	<i>P. H. Arateau</i>	1, 610

NUMÉROS échus au TIRAGE AU SORT.	COMMUNES auxquelles appartiennent les JEUNES GENS.	NOM, PRÉNOMS ET SURNOMS, ÉTAT CIVIL, Taille et Profession.	NUMÉRO D'INSCRIPTION sur le tableau de recensement rectifié.	MOTIFS D'EXEMPTION OU DE DISPENSE que les jeunes gens ou ceux qui les représentent ont fait valoir devant le Conseil de révision.	1° DEGRÉ D'INSTRUCTION des Jeunes gens. — 2° CONNAISSANCES MUSICALES. — 3° ÉQUITATION, soin des chevaux, aptitude à conduire les voitures.	INDICATION DES DÉCISIONS PRISE PAR LE CONSEIL DE RÉVISION.	
						DÉCISION.	MOTIFS de la décision.
1	Caux et Langens	de Martin Henri Marie Joseph né le 20 ^{juin} 1877, à Caux et Langens canton d'Alzonne, départ. d'Aude résidant à Caux et Langens canton d'Alzonne, départ. d'Aude fils de Victor et de Marie Claire domiciliés à Caux et Langens canton d'Alzonne, départ. d'Aude taille de 1 ^m cent., profession de <u>étudiant</u>	8	Révision dans la Vendée <u>myopie</u> réclame dispense.	1° 3 2° non 3° non	 <u>ajourné faiblesse visuelle</u> <u>de la vue</u> <u>service auxiliaire myopie prononcée de la vue</u> décision du 28 mars 1899	
2	Aragon	Albarel Eugène Paul né le 3 ^{juin} 1877, à Aragon canton d'Alzonne, départ. d'Aude résidant à Aragon canton d'Alzonne, départ. d'Aude fils de Jean et de Clotilde Joséphine domiciliés à Aragon canton d'Alzonne, départ. d'Aude taille de 1 ^m 64 cent., profession de <u>maçon</u>	1	réclame la dispense. <u>Trice au service</u>	1° 3 2° non 3° non	 <u>ajourné défaut de taille</u> <u>Bon n'a pas droit à la dispense</u> décision du 28 mars 1899	

		Classe 1897			
1	De Martrin Henri Marie Joseph	Cause et Sanguers	ajourné	faiblesse d'avis de la Vierge	révision sans la Vierge sympathie
2	Albarel Eugène Paul	Aragon	ajourné	d'avis de la Vierge	frère au service
3	Pistre Baptiste	St Martin le Vieil	Bon		
4	Baby Claude François	Cause et Sanguers	Bon	dispense aider de 7 enfants	soutien de famille aider de 9 enfants
5	Sales Abel Paul Jérôme	Alger	Engagé 1896		Engagé Volontaire
6	Jam Marius Joseph Antonin	St Martin le Vieil	Bon	dispense fini au service	frère au service
7	Cunha Jean Pierre	Killeigueland	Abent	ajourné d'avis de la Vierge	interné à l'asile d'aliénés de Limoux

F. M. A.

(Compagnies, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

7147

Rattaché à l'activité par décret de mobilisation générale du

1^{er} Août 1914, arrive au corps, le 4 août 1914

Parti de Carcassonne le 12 août 1916

Embarque à l'Est. Le 14 u u

Silvanus à *Carphamus* 620 " "

Campagne contre l'Allemagne

Interview du 4 août 1914 au 13 août 1914

du 14 août 1914 au 3 janvier 1919

Passé dans la RÉSERVE de l'armée active le 1^{er} 9¹⁸⁹⁴

A pris part: Combats de Iork el Had
des Ghersaid (Faya) 27 janvier 1916
Décoration: A été décoré de la Médaille Coloniale
agrafe "Mara" (donné du 30 juillet 1915)

Duclère
au contrôle
spécial du
recrutement

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans la 1^{re} Régiment
d'infanterie du 18 août au 16 septembre 1902

A accompli une 2^e période d'exercices dans le 4^e Régiment - 3 Infanteries.
du 13 août au 9 septembre 1906.

Passé dans l'armée territoriale le 1 Octobre 1918

M. en congé illimité de semol.
- 1^{er} éch. par le dépôt de sem. du 1/23. 3/4
Le 11-1-17 de retour à Anxelos Fay.

436

Dans
la disponibilité
ou
dans la réserve
de
l'armée active.

Dans l'armée
territoriale
et dans
sa réserve.

Ragwort of L. P.
a. variegatum

12 Reg. 4 - continued 2nd vol. 1433

15 Rec'd' Infantry

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE

Date.	Comments.	Subdivision or report.	D. done in res.
X 7. 8.			

ÉPOQUE
À LAQUELLE L'ÉCRITURE DOIT PASSER DANS

la disponibilité de	la réserve de	l'année de	la réserve de l'année	la réserve de l'année
---------------------	---------------	------------	-----------------------	-----------------------

Bureau de Carcassonne	Bureau de Narbonne
• Arr. de Carcassonne • Arr. de Castelnaudary • Arr. de Castres	• Arr. de Limoux • Arr. de Narbonne • Supp. En 1929

- Les registres matricules postérieurs à la classe 1940 sont toujours détenus par le CAPM de Pau
- Les registres du bureau de Carcassonne ne contiennent les feuillets matricules des conscrits tarnais que pour les classes 1867 à 1901. Ceux des classes 1902 à 1929 ont été versés aux Archives départementales du Tarn
- Enfin, il faut également signaler que, selon la réglementation en vigueur, seuls les registres matricules des classes 1867 à 1921 sont librement communicables. Pour ceux des classes 1922 à 1940, il convient d'effectuer une demande de recherche auprès des Archives départementales, lesquelles sont traitées au cas par cas, selon un certain nombre de critères.

<https://archivesdepartementales.aude.fr/ressources/de-quel-bureau-de-recrutement-depend-ma-commune>

De quel bureau de recrutement dépend ma commune?

Commune	Arrondissement	Bureau de recrutement
Aiguesvives	Carcassonne	Bureau de Carcassonne
Airoux	Castelnaudary	Bureau de Carcassonne
Ajac	Limoux	Bureau de Narbonne
Alaigne	Limoux	Bureau de Narbonne
Alairac	Carcassonne	Bureau de Carcassonne
Albas	Narbonne	Bureau de Narbonne
Albières	Carcassonne	Bureau de Carcassonne
Alet	Limoux	Bureau de Narbonne
Alzonne	Carcassonne	Bureau de Carcassonne
Antugnac	Limoux	Bureau de Narbonne
Aragon	Carcassonne	Bureau de Carcassonne
Argeliers	Narbonne	Bureau de Narbonne
Argens	Narbonne	Bureau de Narbonne
Armissan	Narbonne	Bureau de Narbonne
Arques	Limoux	Bureau de Narbonne
Arquettes	Carcassonne	Bureau de Carcassonne
Artigues	Limoux	Bureau de Narbonne
Arzens	Carcassonne	Bureau de Carcassonne
Aunat	Limoux	Bureau de Narbonne
Auriac	Carcassonne	Bureau de Carcassonne

En guise de conclusion

MINISTÈRE
de l'Instruction Publique

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
de l'Aude

OFFICE DÉPARTEMENTAL DES PUPILLES DE LA NATION

Canton de Narbonne
Commune de Narbonne

Nom de l'Orphelin : Abantin Prénoms : Antoine
Sexe : masculin
Date de naissance : 7 juin 1908 Lieu : Narbonne
Adresse et Domicile : Rue Racine prolongée
à Narbonne
École fréquentée : Laïque Acaga
Est-il pourvu d'un Conseil de famille : non
Est-il déjà déclaré « Pupille de la Nation » ? oui
Date : 30 juillet 1923 Tribunal : Narbonne

MUTATIONS

1°
2°
3°
4°
5°
6°
7°
8°

Nom de l'Orphelin : Abantin Antoine

Nom du père ou du soutien habituel : Viala Julien V. Abantin
Grade du père : Soldat
Profession du père : maçon
Date du décès du père : disparu le 20 octobre 1914
Nature de la pièce attestant le décès (acte ou acte de décès ou certificat de disparition) :
Lieu du décès du père : à Terromelle
Nom de la mère : Viala Julien
Profession de la mère : lessiveuse
Ses ressources (impôts, déclaration de revenus etc.) : 80^F son salaire
Date du décès de la mère (s'il y a lieu) :
Autres parents pouvant s'occuper de l'enfant : non
Leurs ressources : non
Nombre d'orphelins (frères ou sœurs) : trois
Conduite de l'enfant : bon
État de santé : bon
Ses aptitudes : va rentrer à l'école d'industrie
Œuvres qui secourent l'enfant :
Nature des secours :
Narbonne, le 2 août 1923
LE Maire
Maurice

RW 2569 Dossiers nominatifs des enfants déclarés pupilles de la Nation, 1915-1940.

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. DEMANDE DE LA CARTE DU COMBATTANT. Modèle n° 4. (Arrêté interministériel du 4 mai 1943.)

OFFICE Aude. AVIS TRÈS IMPORTANT. Le postulant est tenu de répondre à chaque question le concernant dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer l'ensemble de ses services depuis le 3 septembre 1939, même s'il prétend à l'attribution de la Carte du Combattant pour un seul des titres du questionnaire. Les demandes incomplètes ou insuffisamment précises seront retournées au postulant pour être complétées.

NOM : Buil. Prénoms : Justin Charles. Date de naissance : 8 août 1911. Lieu de naissance : Carcassonne. Profession : Employé. Nationalité : Française. (Éventuellement, date de naturalisation) : Commune : Carcassonne. Résidence actuelle (1) : Route de Montreuil. Département : Aude. Direction régionale du Recrutement et de la Statistique ou Bureau de recrutement dont vous dépendez : Carcassonne. Classe : de recrutement : 1931. N° matricule : 1038. Date(s) de mobilisation : 27-7-1939. Date(s) de démobilisation : 12 mai 1945.

I. Avez-vous été mobilisé depuis le 3 septembre 1939... oui ou non (a). Vous êtes-vous engagé... oui ou non. Avez-vous été blessé... oui ou non. Avez-vous été évacué pour maladie contractée ou aggravée en service... oui ou non. Avez-vous été prisonnier de guerre... oui ou non.

II. Avez-vous participé à la Résistance française... oui ou non. Avez-vous participé à la Résistance extra-métropolitaine... oui ou non. Avez-vous été interné... oui ou non. Avez-vous été déporté... oui ou non. Avez-vous été blessé, torturé... oui ou non. Avez-vous participé à la Résistance dans un lieu de détention... oui ou non.

III. Avez-vous été embarqué en qualité de marin du commerce ou de la pêche... oui ou non.

IV. Avez-vous à faire valoir des services de guerre antérieurs au 3 sept. 1939... oui ou non.

V. Avez-vous servi dans les Armées alliées... oui ou non.

(a) Biffer les mentions inutiles.

Décorations pour faits de guerre : Légion d'Honneur, Médaille militaire, Médaille de la Résistance (avec référence au J. O.) : Décorations étrangères : Croix de Guerre, ordre n°

(1) En cas de changement de résidence depuis le 3 septembre 1939, indiquer également sur une feuille annexe l'adresse au 1^{er} septembre 1939. J. Z. 802430.

— 3 — COLONNE réservée à la vérification. B. TITRE I. — MILITAIRES DES ARMÉES DE TERRE, DE MER ET DE L'AIR. (Suite.) B. BLESSURE ET MALADIE. Blessé le à par Malade le (1) à C. PRISONNIERS DE GUERRE. Date et lieu de la capture, le 10.6.1940 à St Just en Chaux (Doubs). Avec quelle unité? 24^e R. I. S. Camps successifs (indiquer ici le numéro des camps). Limbourg du 10.9.1940 au 6.9.1941. Bismarck du 3.11.1941 au 10.9.1942. Reich du 5.12.1942 au 2.12.1944. Évasion réussie le (3) Camp et lieu Avez-vous obtenu la médaille des évadés : Rapatrié le 10.11.1945 Motif (4) : libéré par les alliés. Grade à votre libération : 1^{er} classe. Circonstances particulières de la captivité. 1^{er} Travail. a. Étant officier, avez-vous travaillé... oui ou non. b. Étant sous-officier, avez-vous fait acte de volontariat pour travailler dans des conditions non prévues par la convention de Genève... oui ou non. Dans l'affirmative, avez-vous cessé le travail à un moment quelconque... oui ou non. À quelle date : Avez-vous été transformé en travailleur civil... oui ou non. c. Étant homme de troupe, avez-vous été transformé... oui ou non. À quelle date : d. Étant prisonnier de guerre, avez-vous signé un contrat de travail avec une autorité de la puissance détentrice, pour travailler, soit sur son territoire, soit en France. Dans l'affirmative : Date de signature du contrat : Avec quel organisme : Lieu de travail : Pour quelle entreprise : e. Avez-vous appartenu au Service Diplomatique des Prisonniers de Guerre (Mission Scapini)... oui ou non. Commissariat Général d'Action Sociale pour les travailleurs français en Allemagne (Mission Bruneton)... oui ou non. À un organisme similaire... oui ou non. Lequel : (1) Pour les opérations d'Indochine visées ci-dessus, joindre en cas de maladie aggravée toutes justifications utiles. (2) Biffer les mentions inutiles. (3) Indiquer sur une feuille annexe vos tentatives d'évasion avec justificatifs (notamment dépôt d'un dossier pour l'obtention de la médaille des évadés). (4) Joindre, s'il y a lieu, les copies certifiées des pièces justificatives et copie certifiée conforme de la fiche de démobilisation.

2542 W 18 Anciens combattants 1939-1945.- Attribution de la carte d'ancien combattant : dossiers individuels de demande

OFFICE DÉPARTEMENTAL des Anciens Combattants
146/11

Modèle R 3

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE LA GUERRE

CARTE DE RÉFRACTAIRE

DOSSIER DE DEMANDE

NOM : KELLER

PRÉNOMS : Eugène, Ernest, Armand

Pseudos : _____

Date et lieu de naissance : le 21.1.1924 à Mulhouse 86 Rinc

Adresse : Carcassonne 30 bas Route

AVIS de la Commission Départementale { favorable } le 24.5.60
 { défavorable } transm. Off. Nat. H-660
BE 5111

AVIS de la Commission Nationale { favorable } le _____
 { défavorable } le _____

DÉCISION { attribution } le _____
 { rejet } le _____

J. U. 302572. [15093]

DT/AD 27.4.
MINISTÈRE DES ARMÉES "AIR"
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE L'AIR

BUREAU CENTRAL
D'INCORPORATION ET D'ARCHIVES
DE L'ARMÉE DE L'AIR N° 267
-68713 BIA/22.B.
Clt : _____

Le Colonel LECLERCQ
Commandant le B. C. I. A. A. n° 267
Monsieur le Commandant
du Bureau de Recrutement Subdivisionnaire
de PERPIGNAN

BORDEREAU D'ENVOI

DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Demande d'état signalétique et des services n° 3259/HP/SM du 14.4.60 de M. le Secrétaire Général de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de CARCASSONNE, concernant le nommé : KELLER Arsène né le 21.1.1924 à MULHOUSE N° Inc. Air: B. 5621	1	Pour attributions. Le dossier de l'An- técédent, versé dans les réserves de l'Armée de terre en exécution de la D.M. 625/ENOP/A/NOB du 15.11.54, adressé à la S/Direction du Recrutement de STRASBOURG le 11.7. 1956, sous B.B. n° 105.319 vous a été transmis par cet or- ganisme dont accusé de réception a été donné par vos servi- ces (Section Réserve le 23.8.1956.

COPIE

Copie à :
M. le Secrétaire Général de
l'Office National des Anciens
Combattants et Victimes de Guerre
44, rue Voltaire à CARCASSONNE (Aude)

TOTAL du nombre de pièces.....

146

OFFICE DÉPARTEMENTAL des Anciens Combattants
306

146 12

20 Mars 1956

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE
19 55

Monsieur le Secrétaire Général
de l'Office départemental des
A.C.V.G. - Cité Administrative
COURMAYEUR (Haut-Rhin)

J'ai l'honneur de vous faire
connaître, suite à votre lettre n° 9.880/P/KI
Dossier R.146-11 du 16 Mars 1956, que la ville de
Carcassonne a été libérée le 22.8.1944.

Le Délégué départemental,

faire copie de ce dossier pour le dossier de la ville de Carcassonne

2542 W 172 – Dossiers de réfractaires Seconde Guerre mondiale